

# Lettre d'information

## du Service des affaires culturelles du canton de Vaud

### LES BRÈVES DE LA DIRECTION DU SERAC

#### DEMANDES DE SOUTIEN EN LIGNE : UN BILAN TROIS MOIS APRÈS LA MISE EN ŒUVRE



Le Service des affaires culturelles a introduit dès juillet 2015 un traitement informatisé des demandes de subvention, via le Portail des prestations en ligne sur le site de l'Etat de Vaud.

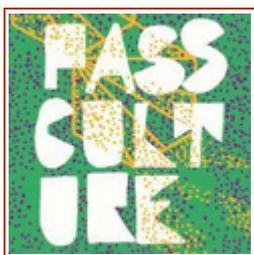
Cette démarche, qui vise à simplifier le traitement des demandes, s'inscrit dans la politique de cyber-administration qui se met en place au sein de l'Administration cantonale vaudoise.

Après trois mois de fonctionnement, il est déjà possible de tirer un bilan positif de ce nouveau système. Celui-ci fonctionne à satisfaction et les utilisateurs ont su rapidement appréhender les fonctionnalités simples et intuitives du logiciel.

Afin de faciliter son utilisation, un guide d'utilisateur et les liens nécessaires sont disponibles sur les pages Internet du Service des affaires culturelles.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/>

#### UN ACCÈS À LA CULTURE À DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES ÉTUDIANTS VAUDOIS



Le Service des affaires culturelles (SERAC) et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), en partenariat avec 20 institutions théâtrales et manifestations vaudoises, ont renouvelé l'offre Passculture pour la cinquième année consécutive.

Destinée aux gymnasiens, aux apprentis et aux élèves des écoles professionnelles et de l'OPTI (Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle) du canton de Vaud, le Passculture s'obtient gratuitement en s'inscrivant sur le site.

Une fois en possession de la carte, son porteur peut obtenir un billet au prix préférentiel de 8 francs directement auprès des institutions culturelles partenaires. La DGEP assure un montant complémentaire d'environ 7 francs par billet, versé par l'Etat de Vaud aux institutions culturelles.

Pour la saison 2015-2016 à nouveau, les détenteurs d'une carte Passculture ont la possibilité d'accéder à l'ensemble de la programmation des théâtres et manifestations partenaires. Cette ouverture et la variété culturelle à disposition sont autant d'éléments décisifs dans le succès remporté par cette opération ; en effet, ce sont plus de 1000 cartes Passculture éditées chaque année, et 2700 billets vendus.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/passculture/>

## PALMARÈS 2015 DE LA FONDATION VAUDOISE POUR LA CULTURE



La Fondation vaudoise pour la culture (FVPC) récompense les personnalités du monde culturel vaudois et leur donne les moyens matériels de poursuivre leur oeuvre. Dans ses choix, la FVPC exprime une authentique reconnaissance du talent d'une personnalité à un moment de son parcours qui lui paraît juste et opportun.

En 2015, neuf talents viennent enrichir le cercle des lauréates et lauréats, dont quatre de ces artistes se voient attribuer un prix pour la première fois de leur carrière :

- Yves Dana, sculpteur : Grand prix 2015
- Martial Leiter, dessinateur, peintre et graveur : Prix du rayonnement
- Elizabeth Sombart, pianiste, fondatrice et présidente de Résonance : Prix de l'éveil
- Baptiste Gilliéron, acteur : Prix de la relève
- Matthieu Gafsou, photographe : Prix culturel Photographie
- Camille Scherrer, designer : Prix culturel Design
- Arthur Besson, compositeur, arrangeur et musicien : Prix culturel Composition
- Barbouze de chez Fior, quatuor à cordes : Prix culturel Musique
- Florian Despond, tavillonneur : Prix du Patrimoine culturel immatériel

► Plus d'info sur : <http://www.fvpc.ch/cms/>

## LE « NONANTE-NEUF » : UNE PRÉSENCE SUISSE AU CŒUR DES RENCONTRES D'ARLES



Les Rencontres d'Arles, festival de photographie de référence, et la Confédération Suisse, représentée par Présence Suisse, ont entamé cette année un partenariat de trois ans portant notamment sur la création du « nonante-neuf », une présence suisse au cœur du festival.

Le Canton de Vaud, acteur incontournable du domaine de la photographie en Suisse, s'associe pour la même durée avec la Confédération dans ce lieu.

L'occasion de mettre en avant l'importance des institutions vaudoises en lien avec la photographie, notamment en 2015 le Musée de l'Elysée, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) ou encore le Festival Images de Vevey, ainsi que de promouvoir l'engagement en faveur de la culture du gouvernement vaudois.

La présence pendant ces trois années consécutives à Arles permettra également de promouvoir le futur Pôle muséal.

---

## ARTS VIVANTS

### BOURSE DES ARTS PLASTIQUES 2015



Le Jury de la Bourse « arts plastiques », constitué des membres de la Commission cantonale des activités culturelles « Beaux-arts », appuyés à cette occasion par un expert externe, M. Samuel Gross, a examiné 10 dossiers. Les membres du Jury ont relevé la qualité des dossiers reçus. Après délibération, le jury a retenu, à l'unanimité, la candidature de **Guillaume Pilet**.

Son projet polymorphe, sous forme d'un opéra « sauvage », s'inscrit dans le cadre d'une démarche artistique qu'il développe depuis quelques années sous l'intitulé « La Mesure Harmonique ». Celui-ci est original, en cohérence avec ses recherches artistiques dans le domaine de l'art performatif. Il a particulièrement séduit les membres du Jury. Tout en reconnaissant une certaine forme d'improvisation de cette recherche, les membres estiment que l'artiste dispose de l'expérience et des compétences nécessaires à sa réalisation.

## 7<sup>E</sup> BOURSE DE COMPAGNONNAGE THÉÂTRAL



En plus des soutiens accordés à la création théâtrale indépendante et professionnelle, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne souhaitent appuyer conjointement le travail de metteurs en scène issus de la relève, c'est-à-dire se situant encore au début de leur parcours professionnel tout en ayant déjà à leur actif une certaine pratique théâtrale.

Ce soutien vise à développer les compétences des metteurs en scène en devenant contributeur financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans aux côtés d'un metteur en scène confirmé.

Dans cette optique, une bourse d'un montant de 90'000 francs sur deux ans est mise au concours. Considérant que cette bourse est accordée par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne à parts égales et sur recommandation de leurs commissions des arts de la scène, elle ne pourra être sollicitée que par les metteurs en scène émergents établis et travaillant à Lausanne et dans sa région.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier **d'ici au 31 décembre 2015**.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/>

## ATELIER VAUDOIS DU 700<sup>E</sup> À PARIS EN 2016 ET 2017



© Istockphotos

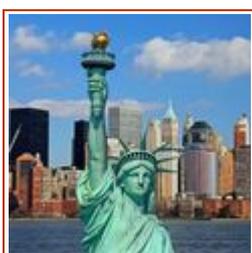
L'Etat de Vaud met gratuitement à la disposition d'artistes vaudois ou de nationalité étrangère exerçant une activité professionnelle dans le domaine de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de l'architecture, de la photographie, de la vidéo ou de performances, un atelier à la Cité Internationale des Arts de Paris pour un séjour de six mois.

La mise au concours de cette résidence durant l'été 2015, a suscité l'intérêt d'une quinzaine d'artistes. Après examen des dossiers par une commission ad hoc présidée par Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, quatre candidatures ont été retenues.

Il s'agit des artistes **Agnès Ferla**, **Micael Filipe**, **Adrien Chevalley** et **Fabrice Schneider**, qui bénéficieront chacun d'un séjour de six mois sur une période couvrant 2016 et 2017.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/ateliers>

## ATELIER DE NEW YORK : MISE AU CONCOURS POUR LE 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2016



Depuis 2014, conjointement avec les cantons de Genève, du Jura et d'Argovie, un séjour de six mois dans un appartement meublé dans le quartier de Manhattan est mis à disposition tous les 18 mois par le Canton de Vaud. Ce séjour est assorti d'une bourse d'un montant de 15'000 francs.

Pour bénéficier de cette résidence à New York, les artistes d'origine vaudoise ou domiciliés durablement dans le canton de Vaud doivent faire valoir un projet de formation dans une école ou auprès d'une institution new-yorkaise, et/ou un projet artistique en relation avec cette ville.

L'appartement ne peut toutefois pas être utilisé comme atelier de peintre ou de sculpteur, ni comme lieu de répétition (instrument de musique).

Au début de l'année 2016, le Service des affaires culturelles mettra au concours un séjour de six mois pour le 2<sup>e</sup> semestre 2016.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/ateliers>

## INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES

### UN NOUVEAU PORTAIL COMMUN POUR LES MUSÉES CANTONAUX



Le Portail commun des huit musées cantonaux, à savoir : Musée des Beaux-Arts, Musée de l'Elysée (photographie), Musée d'archéologie et d'histoire, Musée monétaire, Musée romain d'Avenches, Musée de géologie, Musée de zoologie, Musée et jardins botaniques, ainsi que le Château de Morges et ses musées, l'Espace Arlaud, le Pôle muséal et la Fondation Toms Pauli, a été entièrement revu.

Il présente une page d'accueil et une architecture commune, permettant d'accéder rapidement à l'information relative aux expositions en cours et à l'agenda des musées. Un premier menu comprend la liste des musées cantonaux par thème et lieux et un second menu présente les rubriques en lien avec le patrimoine vaudois.

Cette nouvelle présentation permet une meilleure accessibilité sur tous les supports informatiques, qu'il s'agisse d'un ordinateur fixe, d'une tablette ou d'un « smartphone ».

La prochaine étape est la refonte de l'ensemble des sites des musées cantonaux, afin d'en uniformiser le graphisme et de les rendre lisibles sur tous les supports informatisés.

► Plus d'info sur : <http://www.musees.vd.ch/musees-cantonaux/>

### E-LECTURES : PLUS DE 8'500 LIVRES NUMÉRIQUES À EMPRUNTER



La Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne élargit son offre de prêt. Depuis le 28 mai dernier, les lecteurs peuvent accéder à une collection riche de plus de 8500 livres numériques, dont 2300 en anglais.

La BCU Lausanne propose ainsi une offre e-prêt exceptionnelle avec un catalogue qui s'étoffera chaque année de quelque 600 ouvrages supplémentaires.

On y trouve des romans en tous genres, des nouvelles, des récits, des policiers, de la science-fiction, des thrillers, mais aussi des ouvrages tournés vers les sciences humaines, l'histoire ou l'actualité, tous parus chez de grands éditeurs comme Seuil, Gallimard, Plon, La Découverte, etc. Chacun pourra satisfaire sa curiosité et trouver ses lectures dans une vaste bibliothèque virtuelle.

Accessibles à tous les lecteurs de la BCU Lausanne, les ouvrages numériques peuvent être empruntés gratuitement, pour une durée de 28 jours. Muni de son numéro de carte lecteur RERO et de son mot passe, on peut effectuer le téléchargement des ouvrages empruntés sur une tablette, un smartphone (IOS ou Android) ou une liseuse (Bookeen, Kobo, Pocketbook, Sony Reader, etc.). Il n'est ainsi pas nécessaire de se déplacer sur un des cinq sites de la BCUL. Il suffit de se rendre directement sur le site web de la Bibliothèque.

Les guichets d'information répondent à tout moment aux questions pour une aide au téléchargement. Les nouveaux lecteurs peuvent s'inscrire sur place, dans l'un des cinq sites de la BCU Lausanne. Quelques liseuses sont également disponibles à l'emprunt.

► Plus d'info sur : [www.bc.ul.ch/electures](http://www.bc.ul.ch/electures)

## LA COLLECTION ICONOGRAPHIQUE VAUDOISE



En coproduction avec la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne (BCUL), le Musée de l'Elysée expose une sélection de plus de 500 pièces – pour la plupart inédites – de la collection iconographique vaudoise, dans le cadre d'un projet de valorisation de cet important fonds et d'une réflexion sur son partage entre les deux institutions, afin d'en améliorer la conservation et l'accès.

Fondée en 1896 par le pasteur Paul-Louis Vionnet (1830-1914), la collection iconographique vaudoise est d'abord confiée à la BCUL de 1945 à 1979, avant d'être transférée en 1980 au Musée de l'Elysée.

Elle réunit aujourd'hui plusieurs centaines de milliers d'images (négatifs, tirages, planches-contacts, albums) couvrant l'histoire de la photographie depuis ses débuts dans les années 1840 jusque dans les années 1980.

Visible jusqu'au 3 janvier 2016, l'exposition est accompagnée d'une publication scientifique intitulée : « La mémoire des images – autour de la Collection iconographique vaudoise », qui retrace l'histoire, les transferts successifs et l'enrichissement de ce précieux patrimoine.

► Plus d'info sur : <http://www.elysee.ch/expositions-et-evenements/expositions/la-memoire-des-images/>

## PÔLE MUSÉAL : CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE MUSÉE DE L'ELYSÉE ET LE MUDAC



Après un premier concours d'architecture et d'ingénierie pour le futur Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a) remporté en 2010 par les architectes Fabrizio Barozzi et Alberto Veiga du bureau Barozzi & Veiga de Barcelone, la direction du projet Pôle muséal annonçait, le 9 janvier dernier, le lancement d'un deuxième concours d'architecture portant cette fois sur les futurs bâtiments du Musée de l'Elysée et du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac).

Le jury du concours a désigné comme lauréat le projet « Un musée, deux musées » des frères Manuel et Francisco Aires Mateus établis au Portugal. Il a été sensible à la force, à la clarté et à la simplicité de son architecture.

L'enveloppe globale du projet est de 100 millions de francs. Ce montant comprend la réalisation du bâtiment, le programme complémentaire et les aménagements extérieurs. Au terme des différentes procédures législatives et juridiques, le chantier pourrait être lancé dans le courant 2017 et les musées terminés en 2020.

Le Pôle muséal réunira alors, sur une parcelle de 22'000 m<sup>2</sup> située au cœur de Lausanne, le mcb-a, le Musée de l'Elysée et le mudac. Ces institutions formeront ainsi, avec les Fondations Toms Pauli et Félix Vallotton appelées à rejoindre le futur mcb-a, un quartier exclusivement dédié aux arts et à la culture et dont le rayonnement viendra renforcer l'offre culturelle de la ville de Lausanne et de l'ensemble du canton de Vaud.

Les résultats du concours d'architecture, le lauréat ainsi que l'ensemble des projets des architectes ayant concouru, sont présentés au public du 6 au 16 octobre 2015 dans la halle 8 du Palais de Beaulieu à Lausanne.

► Plus d'info sur : <http://polemuseal.ch/fr/>

## MÉDIATION CULTURELLE

### 1<sup>E</sup> JOURNÉE PROFESSIONNELLE AUTOUR DE LA MÉDIATION CULTURELLE EN LITTÉRATURE



Le 4 septembre dernier, le Service des affaires culturelles (SERAC) a participé à la première journée professionnelle autour de la médiation culturelle en littérature, organisée par Pro Helvetia et le Livre sur les quais, dans le cadre de la manifestation, à Morges.

Sophie Donche Gay, adjointe en charge du secteur « Patrimoine mobilier et immatériel et Médiation culturelle » et Myriam Valet, médiatrice culturelle au SERAC, sont intervenues pour présenter l'évolution de la médiation culturelle au sein de l'Etat de Vaud et de ses institutions, ainsi que le fondement nouveau qu'apporte dans ce domaine la loi sur la vie culturelle et la création artistique entrée en vigueur en mai 2015.

Des exemples tirés des expériences menées au sein de la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne – dont le concours de rap pour des jeunes de 14 à 25 ans intitulé « Le savoir est une arme » qui a reçu le prix « Animation » du Grand Prix de Livres Hebdo 2014 – et de Bibliomedia ont été évoqués plus en détail.

### MÉMENTO MÉDIATION CULTURELLE VAUD



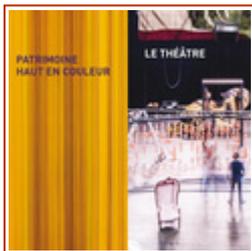
Pour sa troisième édition (septembre 2015 - janvier 2016), le Memento médiation culturelle Vaud accueille les offres de nouvelles institutions : Bibliomedia, le Festival de cinéma jeune public de Lausanne, le Musée romain de Nyon et le Théâtre Escarboucle. Il propose par ailleurs une nouvelle présentation des offres, structurée dorénavant par mois, puis par domaine.

Cette édition a été diffusée dans tous les établissements scolaires vaudois et auprès des partenaires culturels. Sa version « pdf » est disponible sur le site [www.vd.ch/culture](http://www.vd.ch/culture).

Toute personne ou institution intéressée à le recevoir peut commander des exemplaires auprès du Service des affaires culturelles par mail : [myriam.valet@vd.ch](mailto:myriam.valet@vd.ch).

► Plus d'info sur : [www.vd.ch/culture](http://www.vd.ch/culture)

### ÉCOLE-MUSÉE : PARUTION DE DEUX NOUVEAUX DOSSIERS PÉDAGOGIQUES



Deux nouveaux dossiers pédagogiques viennent compléter la collection École-Musée :

« Patrimoine haut en couleur » propose une approche en arts visuels liée aux notions de la couleur pour comprendre, observer, expérimenter et imaginer les couleurs à travers ses histoires, ses symboliques, son vocabulaire et un portfolio de trente oeuvres issues des collections muséales vaudoises.

« Le théâtre », quant à lui, vient clôturer la trilogie dédiée aux arts de la scène avec « Danse en scène » (2011) et « Lever de rideau sur l'Opéra » (2013). Conçu en partenariat avec plusieurs théâtres vaudois, ce dossier présente un historique du théâtre, une analyse du théâtre d'aujourd'hui et différentes démarches et activités pédagogiques.

Deux formations continues à la HEP Lausanne accompagnent leur parution.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/ecole-musee/>

**Impressum** : La lettre d'information du Service des affaires culturelles du canton de Vaud paraît quatre fois par an. Elle est diffusée par courriel et peut être consultée sur le site Internet du service : [www.vd.ch/serac](http://www.vd.ch/serac).

**Informations** : [info.serac@vd.ch](mailto:info.serac@vd.ch) / Prochain numéro à paraître : janvier-février 2016